

**European Commission**

With support from the European Community – Programme relating to the community Framework Strategy on Gender Equality (2001-2005)

Co-financed European project
"PROM"

Forum of experts
Brussels – Wednesday the 20th of June 2007

Organisation	Participants
Femmes Prévoyantes Socialistes	<i>Françoise Claude</i>
La Croisée des Chemins	<i>Cécile Gobbe</i>
Institut pour l'égalité des femmes et des hommes	<i>Françoise Goffinet</i>
Centre Coordonné pour l'Enfance	<i>Reine Marcelis</i>
Flora	<i>Anne Snick</i>
RHB – Réseau Hommes Belgique	<i>Vincent Commenne</i>
	<i>Fabrice Delbroux</i>
<i>Institutrice, détachée au Ministère de la Justice</i>	<i>Marianne Tilot</i>
ENTP	<i>Alfredo Corbalan</i>
ENTP	<i>Pascaline Gaborit</i>
ENTP	<i>Edo Guglielmetti</i>

REINE MERCELIS [CCE]: Je dirige une association (ASBL), le Centre Coordonné pour l'enfance, qui a été créée par des partenaires sociaux et par des représentations des organisations syndicales. Notre objectif est la conciliation de vie privée et professionnelle par des services de proximité. Concrètement cela se décline par l'offre de services dans la communauté urbaine, des crèches, haltes garderie, école des temps, accueil itinérant (sur l'exclusion des femmes du chômage). On a également un service de recherche et formation.

CÉCILE GOBBE [LA CROISÉE DES CHEMINS]: Je suis assistance sociale psychiatrique, spécialisée en centres de santé mentale. J'ai créé un réseau de solidarité et participation citoyenne pour les personnes sans statut, la Croisée des Chemins.

FRANÇOISE CLAUDE [FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES]: Je travaille au sein des Femmes Prévoyantes Socialistes, créée en 1920 pour représenter les femmes travailleuses. On travaille avec les femmes peu éduquées et qui ont du travail à temps partiel. On considère que les services sociaux de proximité sont une priorité

FRANÇOISE GOFFINET [INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ]: Au niveau fédéral, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est le service public en charge de tout ce qui concerne la lutte contre la discrimination sur base de sexe et pour l'égalité des femmes et des hommes. Il est séparé et complémentaire au Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Récemment on a travaillé sur les Lois de 10 mai 2007, trois nouvelles lois votées et publiées au moniteur, une concerne l'égalité femmes et hommes. Institution récente (2002), on était avant un service au sein du ministère de l'emploi et du travail. Nous intervenons dans chaque province, où on a 2 coordinatrices, en collaboration avec les services des entités fédérées (régions et communautés). Elles sont chargées du volet violence et égalité socioéconomique. On subside des projets du monde associatif. On est promoteurs de projets, on a lancé une campagne d'information sur le congé de paternité, à travers un projet européen, avec de la sensibilisation dans le monde du travail, et une enquête / état des lieux sur les communes en Belgique car, encore 5 ans après, beaucoup de communes n'ont pas transposé le congé de paternité dans leur régime des congés. Par exemple à Liège ils sont passés de 4 à 6 jours en lieu des 10 prévus.

PASCALINE GABORIT [ENTP]: quelle est la raison de ces difficultés de transposition ?

FRANÇOISE GOFFINET [INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ]: Principalement, la complication de la structure institutionnelle Belge. Beaucoup de communes n'ont pas compris ce qu'il fallait transposer au niveau local ; aussi une attention qui ne va pas encore de soi dans le domaine de l'égalité, de l'articulation vie privée / vie familiale, de l'implication des hommes.

ANNE SMICK [FLORA]: Flora est un réseau d'associations pour la formation et la mise à l'emploi des femmes peu scolarisées. On existe depuis 10 ans, on s'occupe d'échanges parmi les associations partenaires, on gère des projets de recherche, on a une équipe qui constitue une expertise spécifique pour construire le savoir dans les associations qui

travaillent avec les femmes. Le deuxième volet est représenté par notre agence qui met à disposition son savoir à d'autres acteurs, comme la SNCB, la Police Fédérale, la Ville de Bruxelles, la Commission Européenne.

Notre analyse part du principe que toute société a besoin de 4 types de travail :

- le travail productif,
- le travail des soins,
- le travail social,
- le travail de soi (le bien être).

Ce qu'on voit c'est que l'utilisation de ces formes de travail change selon le secteur, et aussi que leur valorisation est différente, et qu'ils sont distribués de façon inégale. Il s'agit donc non seulement d'un problème d'accès au travail, mais par exemple de droit à la pension pour les femmes qui se sont occupé des enfants ou du ménage. Il faut une reconnaissance des rôles plus égale. Il faut aussi que les talents soient mis à disposition de l'économie privée. Quand on approche l'empowerment, on s'occupe aussi du travail qualifiant. L'accès à la formation est parfois le seul moyen pour une femme (qui est enfermée dans le travail des soins) de quitter la sphère privée. Si on veut l'intégration sociale, il faut ouvrir la notion de travail et permettre une combinaison de ces différents rôles. Il ne faut pas agir que sur la mobilité verticale mais aussi sur la dimension sociale de l'individu.

VINCENT COMMENNE [RHB]: Je représente le Réseau Hommes Belgique, une organisation qui a pour objet de promouvoir la naissance de groupes de parole et d'échange spécifiquement masculins. Ils existent aussi pour les femmes. Ils sont nés à l'initiative du psychanalyste Guy Cormau, dont l'ouvrage « Père manquant, fils manqué » a marqué une génération. Plusieurs groupes d'hommes se sont créés donc au Québec, et puis dans tout l'espace francophone. L'objectif c'est de parler de masculinité. Dans ces espaces il y a moyen de parler de la masculinité et de conciliation vie privée / vie professionnelle. Nous ne cherchons pas de promouvoir des législations ou des nouveaux services, nous travaillons sur les mentalités en croyant que les espaces que nous mettons en place ont une influence sur l'équilibre global de leur vie propre.

MARIANNE TILOT [INSTITUTRICE] : Je considère qu'il y a trop de devoir pour les enfants à l'école primaire. Un enfant a besoin de passer du temps avec sa famille. J'ai eu l'expérience des mères toujours plus présentes et impliquées. Le corps enseignant a aussi plein d'idées reçues. Je m'en suis rendu compte par rapport à des parents qui comprennent à peine le français, ils sont écrasés par le système.

REINE MERCELIS [CCE]: Le but de notre association est la conciliation sous tous les points de vue et notre définition est donner aux familles qui viennent avec leurs enfants la tranquillité d'esprit pour pouvoir travailler et faire des choix comme des formations. Beaucoup d'entre eux proviennent de métiers peu qualifiés. On est confrontés à des chômeurs et, surtout, à des couples de travailleurs. On fait aussi du travail d'équipe, avec les différents services, sur l'égalité au sein de la famille, pour une majeure implication des hommes.

CÉCILE GOBBE [LA CROISÉE DES CHEMINS]: C'est vrai qu'on voit toujours plus des femmes. Quand j'ai travaillé avec les enfants peu scolarisés, c'était les mères qui s'en occupaient. Je dois dire aussi que je vois de plus en plus de machisme, cela est relayé par la publicité et le monde de la consommation. Les stéréotypes sont liés aussi à la condition sociale et culturelle. Moi je pense qu'il n'y a pas de conciliation tant que la législation n'a pas changé la dimension du travail.

FRANÇOISE GOFFINET [INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ]: C'est toujours le plus bas salaire qui va diminuer son temps de travail. C'est en fonction des services collectifs, de la garde des enfants à la garde des parents dépendants, que l'articulation de la vie privée et de la vie professionnelle pourra avancer. On essaye de développer des outils, comme la nouvelle loi sur le *gender mainstreaming*, ou l'animation théâtrale sur le congé de paternité, car pour les pères qui veulent s'investir dans les tâches familiales ils restent encore énormément de freins et stéréotypes, des collègues plus âgés. Un des gros problèmes en Belgique c'est aussi que si on interroge les gens, pour le 95% le congé parentale est un congé supplémentaire pour la femme. Personne n'a conscience que les 90 jours sont applicable tant à la mère qu'au père. Il faut dire que c'est mal rémunéré.

REINE MERCELIS [CCE]: C'est aussi une question d'information et de culture d'entreprise. Nous on a pour objectif de concilier les temps et dans notre entreprise, où il y a peu d'hommes qui travaillent, les hommes comme les femmes prennent tous leurs bénéfices. La seule différence est que quand la femme est enceinte elle est partie directement pendant un an et demi, l'homme va attendre la naissance de l'enfant pour pouvoir prendre le congé parentale ou les crédits-temps. Cela augmente la flexibilité dans l'organisation du travail, car cela n'est pas institué à titre du contrat définitif mais par rapport à la naissance d'un enfant. Quand l'entreprise considère normale la prise de ces temps, ces temps sont pris tant par les hommes que par les femmes.

FRANÇOISE GOFFINET [INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ]: Il y a peut être un monde d'organisation associatives où effectivement il y a cette culture, mais dans n'importe quel projet, quand on me demande de citer des bonnes pratiques d'entreprises, j'ai énormément du mal à dépasser les dix doigts.

CÉCILE GOBBE [LA CROISÉE DES CHEMINS] : C'est donc vous qui allez conseiller les entreprises ou ces dernières ont une obligation ?

FRANÇOISE GOFFINET [INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ]: Depuis 1993, en Belgique, toute entreprise, peu importe son statut (société anonyme, ASBL, SPRL, coopérative), du moment qu'elle a plus d'une personne à son service doit faire un rapport annuel sur l'égalité des chances. À être optimiste, il y a le 10 % des entreprises qui le font, grâce aux organisations syndicales. C'est un des moyens pour nous d'établir un lien avec les entreprises. Quand on a préparé cet arrêté royal en 1992, au Conseil National du Travail tous les partenaires sociaux, aussi bien les syndicats que les employeurs, ont refusé qu'il y ait une centralisation et qu'on fasse une sorte d'observatoire. Je pense que depuis les syndicats ont changé de position. Il existe pour nous une possibilité d'aller dans les entreprises mais à condition qu'on nous le demande. Donc cette mesure n'a pas beaucoup

de succès pour le moment. Sociologiquement on est maintenant plutôt dans le retour du balancier, pas dans une période où l'égalité progresse.

ANNE SMICK [FLORA] : À Flora on pense qu'il faut travailler effectivement sur les trois niveaux des femmes, leur famille et les individus, et comment les *gender roles* sont transmis déjà à partir de l'école primaire. Nous avons une méthodologie structurée sur la participation des pères dans les crèches, on analyse les frais scolaires, donc on travaille sur l'individu. On travaille aussi sur les femmes, quand les femmes se présentent dans les associations on fait l'accueil pour leur faire prendre conscience des choix et des implications des choix.

On travaille sur le niveau mésos (entreprise, association) : il y a des services de proximité qui mettent en place des services d'accueil d'enfant, de consultations dans les entreprises, Puis une logique plus macroéconomique, d'égalité des chances et insertion des femmes. Les entreprises, ce n'est pas leur premier agenda de résoudre les problèmes de société, donc ils ne voient pas l'intérêt. Le modèle est une personne qui est censée donner toute sa vie pour sa carrière. Si on veut travailler avec les entreprises, qui sont dans une logique peu favorable, on a besoin des politiques. Si les pouvoirs donnent des subventions à des entreprises ou des associations pour mettre à l'emploi des personnes et que ce ne sont presque que des hommes, il faut conduire une analyse pour en voir les raisons et éventuellement prévoir un budget pour un processus de changement. Travailler avec les associations permet aussi de identifier les effets pervers des législations. Sur ce point il est intéressant d'établir une collaboration entre les pouvoirs publics et la société civile. Les associations ont un processus d'apprentissage spécial ; ce niveau peut dynamiser, mobiliser et faciliter.

VINCENT COMMENNE [RHB]: Est-ce qu'il vous intéresserait que plus en plus d'hommes s'impliquent plus dans les questions des crèches ou poussent pour des législations plus favorables aux femmes ? C'est sur cela que nous on espère d'avoir une influence. Dans nos espaces il y a une opportunité pour les hommes de faire deux choses : d'une part de communiquer et d'apprendre à communiquer ; d'autre part connecter des besoins, les exprimer vers l'extérieur, écouter les besoins des autres.

Dans nos espaces nous essayons de développer ces deux talents et les hommes qui participent, depuis quelques années, à ce processus, sont en train de changer petit à petit leur propre mentalité. C'est un démarrage et une coupure culturelle dans le monde masculin. Apprendre à s'exprimer et à écouter, ce sont des talents que les hommes peuvent après reporter dans la société et dans leurs familles et dans la relation avec le conjoint, où la conciliation se passe d'abord. Il y a un progrès dans la conscience et dans le comportement de ces hommes à l'aide de ces expériences de connexion des groupes masculins. Je pense que ce type de groupes n'est pas le seul espace dans lequel on puisse travailler une évolution des mentalités. Bien sûr il faut plus de crèches, plus de services, plus de mesures ; quant à nous, nous travaillons à rendre plus perméable les hommes à ces enjeux et à leurs propres enjeux. Comme je le disais, nous on n'est pas le seul espace où ce processus est possible. Il faut donc se demander : est-ce qu'il est possible d'explorer d'autres possibilités de faire évoluer les mentalités vis-à-vis de ces thèmes ?

PASCALINE GABORIT [ENTP]: Lors des groupes de discussion avec les père, qu'on avait organisé l'année dernière, il avait émergé que parfois le père d'un milieu social moins élevé était plus impliqué dans la famille car le père de niveau social plus élevé s'investit beaucoup plus dans son travail, au contraire d'un travailleur à mi-temps ou d'un chômeurs. Un deuxième point : vous dites qu'on assiste à un retour de balancier, toutefois selon l'inventaire qu'on avait rédigé l'année dernière il semblait au contraire que les institutions se mobilisent de plus en plus sur ces questions, qu'il y a de plus en plus de textes progressistes, que la Belgique est un de premiers pays à avoir mis en place le congé paternité.

VINCENT COMMENNE [RHB]: Je crois qu'il y a deux facteur qui jouent : le facteur culturel (au plus on a une réflexion globale sur la société, au plus on aura la tendance à être égalitaires) et les contingences, comme le manque de temps, qui vont dans le sens contraire.

ANNE SMICK [FLORA]: Il y a parfois des politiques élaborées dans tous d'autres domaines qui influent sur la conciliation. Par exemple, selon la législation sur la location sociale en Belgique, quand on est une famille monoparentale on touche un chômage plus élevé ; par conséquent il y a des pères qui déménagent pour augmenter les allocations. Cela a des conséquences sur la relation père-enfant et sur les tâches qui reviennent sur la femme.

FRANÇOISE CLAUDE [FPS] : Il y a une étude de l'anthropologue Pascale Jamouille¹ sur les familles dans les logements sociaux qui décrit cet effet pervers des allocations sociales.

CÉCILE GOBBE [LA CROISÉE DES CHEMINS]: J'ai travaillé à l'Observatoire de la Santé et du Social à la Cocom² où l'on voulait promouvoir que le statu soit liée à l'identité de la personne, et pas au fait qu'on soit marié, car la famille qui vit avec les enfants est moins riche que la famille éclatée. Dans ce dernier cas, les enfants ont droit à des réductions du minerval à l'Université, ils touchent le CPAS et d'autres bénéfices.

ANNE SMICK [FLORA]: Le Contrat de quartier est une initiative pour revaloriser le quartier avec les habitants. On a proposé une analyse pour voir dès la conception du projet où sont les femmes, pourquoi elles n'y sont pas impliquées.

CÉCILE GOBBE [LA CROISÉE DES CHEMINS]: On investit l'argent public dans les activités sportives pour les garçons parce que les filles impliquent moins de problèmes sociaux.

ANNE SMICK [FLORA]: Quand la commune investit dans les activités sportives, il faut conduire une analyse des bénéficiaires.

FABRICE DELBROUX [RHB] : Affirmer que « les garçons sont violents » et « les filles sont sages » est déjà une construction, une discrimination. En lieu d'attribuer des étiquettes, il faudrait plutôt se demander quelle éducation en est la cause, sinon ce sont des lectures simplistes, cela ne marche pas.

¹ http://www.yodawork.com/webcc/sog_dec/notice_auteur.html?F_auteurid=16918

² <http://www.observatbru.be/fr/default.asp>

CÉCILE GOBBE [LA CROISÉE DES CHEMINS] : Mais il est vrai qu'il y a moins d'activité pour les filles. Et qu'il y a des bandes de jeunes garçons dans la rue qui font peur.

FABRICE DELBROUX [RHB] : Dans les banlieues françaises il y a de plus en plus de bandes de jeunes filles mêmes plus violentes que celles des garçons.

VINCENT COMMENNE [RHB] : Si des communes, en Belgique ou à l'étranger, trouvaient intéressant d'organiser des espaces de dialogue et de partage sur la question de la conciliation... Réflexion méthodologique : Je trouve intéressant d'organiser ces espaces par genre....